



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE GÉRARD CUNY DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015

Les membres actifs, dûment convoqués et les membres invités de l'association « réseau Gérard Cuny » se sont réunis le 21 septembre 2015, au Centre de rééducation Florentin de l'OHS de Lorraine à Nancy de 18h à 19h15, sous la présidence de Mme le Dr Marie-Yvonne GEORGE.

Une feuille de présence est émarginée en début de séance.
La séance est ouverte à 18h15.

Liste des participants :

Personnes présentes

• Collège 1 : Etablissements de Santé :

Madame Dominique BOUCHER	Psychologue, Plateforme Accueil Accompagnement Aidants, O.H.S.
Monsieur Olivier CHOLAY	Directeur département adultes et personne âgées, O.H.S.
Madame le Docteur Isabelle GANTOIS	Praticien Hospitalier, Centre de gériatrie, C.H.R.U. Brabois
Madame le Docteur Marie-Yvonne GEORGE	Médecin Gériatre, Maison Hospitalière Saint- Charles
Monsieur Renaud MICHEL	Directeur Général, O.H.S.
Madame le Docteur Marie-Hélène NOËL	Médecin Chef, Maison Hospitalière Saint- Charles
Madame le Pr. Christine PERRET-GUILLAUME	Praticien Hospitalier, Professeur des Universités, Centre de gériatrie, C.H.R.U. Brabois
Madame Sylvie VENNEN	Assistante sociale, Polyclinique Louis Pasteur à Essey-lès-Nancy

• Collège 2 : Libéraux :

Monsieur le Docteur Marc AYMÉ	Chirurgien-dentiste
Madame Corinne FRICHE	Masseur-kinésithérapeute
Madame Françoise GÉRARD	Pharmacienne
Madame le Docteur Irène RAHARIVOLOLONA	Médecin Généraliste
Madame le Docteur Sylvie ROSSIGNON	Médecin Généraliste
Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER	Médecin Généraliste

• **Collège 3 : Structures d'aide et de soins à domicile :**

Madame Khadija CHAFIK	Responsable de secteur, structure d'aide à domicile « Age d'Or Services »
Monsieur Christian CRAPOIX	Président, structure d'aide à domicile Association « Ville et Services »
Monsieur Eric HUMBLLOT	Directeur, structure d'aide à domicile « Age d'Or Services »
Madame Marie-Jo LACROIX-SOMMER	Cadre de secteur, structures d'aide à domicile ADMR / Garde et ADMR ALIEH
Monsieur Eric LESAULNIER	Structure d'aide à domicile Administrateur association ADAPA
Madame Agnès MEYER-BISCH	Infirmière coordinatrice, centre de soins infirmiers Sainte-Marie
Monsieur Michel MORIN	Directeur, service de soins infirmiers à domicile, A.L.A.G.H.
Madame Véronique PIERRON	Infirmière coordinatrice, structure d'aide et de soins à domicile « Assistance Vie À Domicile »
Madame Nelly PIGNOT	Infirmière coordinatrice, structure d'aide et de soins à domicile, G.I.H.P. Lorraine
Madame Laëtitia PILLOY	Directrice, structure d'aide à domicile Association A.D.A.P.A.
Mademoiselle Angélique RAGUET	Responsable d'antenne, structure d'aide à domicile « L'Esprit Tranquille »
Madame Rachel STUMER	Infirmière coordinatrice, service de soins infirmiers à domicile – Centre Florentin – O.H.S.

• **Collège 4 : Etablissements d'hébergement :**

Monsieur Michaël BARTHÉLÉMY	Directeur, EHPAD Korian « Le Haut du Bois » à Jarville-la-Malgrange
Madame Marianne RAC	Directrice, EHPAD « Le Bas Château » à Essey-lès-Nancy

• **Collège 5 : Usagers :**

Madame Marie-Thérèse ANDREUX	Membre du C.O.D.E.R.P.A. 54
Madame Véronique BOUBEL	Présidente, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint-Charles »
Madame Marie-Claude GARBANI	Bénévole, CISS Lorraine
Madame Claude GEIGER	Bénévole, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière Saint-Charles »
Monsieur Georges GIRARD	Président, C.O.D.E.R.P.A. 54
Madame Anne-Marie JACQUEMART	Bénévole, Association « Les Petits Frères des Pauvres »
Madame Dominique MIEL	Présidente, Association « Les Petits Frères des Pauvres »
Madame Pierrette RUTH	Bénévole, Union territoriale des retraités CFTD de Nancy et ses environs
Madame Renée ZABE	Bénévole, Union territoriale des retraités CFTD de Nancy et ses environs

• **Collège 6 : Collectivités territoriales :**

Madame Véronique BILLOT

Monsieur Boris BERNARD

Madame Isabelle BERNOT

Madame Sylvie CRUNCHANT

Madame Marie-Claire D'AGOSTINO

Madame Mounia EL BAZINI

Madame Sabine LEMAIRE-ASSFELD

Madame Sabine NOËL

Madame Véronique PIERRON

Conseillère départementale canton de Nancy 2, CD 54

Responsable du service territorial, Pôle PA / PH de Nancy et Couronne, CD 54

Responsable du service seniors et personnes âgées, Mairie de Vandœuvre-lès-Nancy

Conseillère départementale canton de Vandœuvre, CD 54

Déléguée aux Personnes Agées, Mairie de Malzéville

Conseillère municipale, Mairie de Maxéville

Conseillère départementale canton de Jarville, CD 54

Responsable des 2 foyers-résidence de Villers-lès-Nancy, Mairie de Villers-lès-Nancy

Conseillère municipale, Mairie de Villers-lès-Nancy

• **Personnes invitées :**

Monsieur le Docteur Marc AYMÉ

Madame Corinne FRICHE

Mademoiselle Wenxiu LI

Monsieur Stéphane RONDEAU

Monsieur le Docteur Jean-Paul SCHLITTER

Président, Union Régionale des Chirurgiens-Dentistes de Lorraine

Présidente, Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes de M & M – Union Régionale des Masseurs-Kinésithérapeutes de Lorraine +

Chargée de projets PAERPA, A.R.S. ALCA

Commissaire aux comptes, REVILEC Audit & Associés

Conseiller ordinal, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins 54

• **Equipe opérationnelle du réseau :**

Madame le Docteur Eliane ABRAHAM

Madame Manuela DANTE

Madame Julie LAURENT

Madame Joséphine LO RE

Madame le Docteur Françoise ORSINI

Madame Sandrine ROUF

Coordonnateur médical

Infirmière Coordinatrice

Chargée de projets

Assistante Administrative

Médecin Coordonnateur Adjoint

Secrétaire

• **Stagiaire EHESP au sein du réseau :**

Madame Pascale PEIFFER

Elève D3S

• **Plateforme SSIAD :**

Madame Martine DILLENSCHNEIDER

Madame Chantal GEORGE

Médiatrice médico-sociale

Médiatrice médico-sociale

• **Plateforme de coordination territoriale d'appui / PAERPA / Lien ville-hôpital :**

Madame Amina BENYAHIA	Infirmière
Madame Sophie BISSON	Infirmière
Madame Caroline CANOUIL	Infirmière
Madame Maëva CHAPPUIS	Assistante administrative

Personnes excusées

• **Collège 1 : Etablissements de Santé :**

Madame le Docteur Catherine BERTOSSI	Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
Monsieur Alain BOUCHARD	Cadre socio-éducatif, service social, C.H.R.U. Nancy
Madame le Docteur Catherine BOUILLOT	Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
Monsieur le Docteur Bruno BOUVEL	Médecin gériatrie-psycho, Centre de Gériatrie, C.H.R.U. Brabois
Madame Olivia DESCHAMPS	Directrice adjointe en charge de la Gériatrie, Direction des Hôpitaux Urbains, C.H.R.U. Nancy
Madame Fabienne DORIDANT	Infirmière, équipe mobile de liaison gériatrique, C.H.R.U. Nancy
Madame Catherine DURPOIX	Cadre supérieur, C.H.R.U. Nancy
Mademoiselle Chantal GÉRARD	Infirmière générale, Maison Hospitalière Saint-Charles
Madame le Docteur Christine GODART	Médecin, U.S.L.D. Saint-Julien, C.H.R.U. Nancy
Madame le Docteur Marie-Agnès MANCIAUX	Responsable Pôle Gériatrique, long séjour Saint-Stanislas, C.H.R.U. Nancy
Madame Marie MANGEOT	Infirmière, équipe mobile de liaison gériatrique, C.H.R.U. Nancy
Monsieur le Docteur Gilbert MARTELLINA	Médecin gériatrie, Maison Hospitalière Saint-Charles
Monsieur le Docteur Jean-Yves NIEMIER	Médecin, Centre de Gériatrie, C.H.R.U. Brabois
Monsieur le Professeur Francis PENIN	Administrateur au Conseil d'Administration de la Maison Hospitalière Saint-Charles
Madame le Docteur Myriam TADRI	Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.
Madame le Docteur Christine TETERCHEN	Praticien Hospitalier, Unité Archambault, C.P.N.

• **Collège 2 : Libéraux :**

Madame Anne VOIRIN	Pharmacienne, URPS
--------------------	--------------------

• **Collège 3 : Structures d'aide et de soins à domicile :**

Monsieur Joël BARETTE	Directeur, structure d'aide à domicile Association « Ville et Services »
Madame Anne-Sophie CHANTY	Infirmière coordinatrice, service de soins infirmiers à domicile, A.L.A.G.H.
Madame Laurence CICCOTELLI	Infirmière coordinatrice, centre de soins infirmiers Sainte-Marie
Monsieur Laurent GALIANA	Directeur, structure d'aide et de soins infirmiers à domicile, G.I.H.P. Lorraine

Monsieur Makhoulf IDRI

Monsieur Jérôme ROISIN

Adjoint de direction, structure d'aide et de soins infirmiers à domicile, G.I.H.P. Lorraine
Directeur, structure d'aide et de soins infirmiers à domicile, « Assistance Vie À Domicile »

• **Collège 4 : Etablissements d'hébergement :**

Madame Corinne BERTRAND

Madame Emmanuelle DIETSCH

Monsieur Claude DORIDANT

Monsieur Christian LEROY

Directrice, EHPAD « Hôtel Club de Nancy » à Saint Max

Directrice, EHPAD « Simon Bénichou » à Nancy

Directeur, EHPAD « La Sainte Famille » à Vandœuvre-lès-Nancy

Directeur, EHPAD « Résidence l'Oseraie » à Laxou

• **Collège 5 : Usagers :**

Monsieur Pierre GUILMIN

Monsieur le Professeur Francis PENIN

Madame Mauricette RÖHR

Union territoriale des retraités CFDT de Nancy et ses environs

Président, ALMA Lorraine 54

Secrétaire, Association « Les Amis de la Maison Hospitalière St-Charles »

• **Collège 6 : Collectivités territoriales :**

Monsieur Michel BREUILLE

Madame Nadine CADET

Monsieur Henri CHANUT

Monsieur Christophe CHOSEROT

Madame Emmanuelle COLLET

Madame Corinne GENIN

Monsieur Stéphane HABLOT

Madame Christine HINSINGER

Madame Nathalie HOUDRY

Monsieur Claude INGRET

Madame Valérie JURIN

Monsieur Bertrand KLING

Madame Anne-Marie LOUIS

Madame Marie-Thérèse MATTERA

Maire, Mairie d'Essey-lès-Nancy

Adjointe au maire à la cohésion sociale et aux seniors, Mairie d'Essey-lès-Nancy

Maire, Mairie de Seichamps

Maire, Mairie de Maxéville, **représenté par**

Mme Mounia EL BAZINI, conseillère municipale

Adjointe au maire déléguée aux seniors, Mairie de Maxéville

Coordinatrice point accueil seniors, Mairie de Maxéville

Maire, Mairie de Vandœuvre-lès-Nancy

Adjointe au maire déléguée aux seniors, Mairie de Saint-Max

Adjointe au maire, Mairie de Pulnoy

Adjoint au maire délégué à la solidarité et à l'action sociale, Mairie de Seichamps

Vice-présidente, Conseillère Communautaire déléguée à la Santé, Communauté Urbaine du Grand Nancy

Maire, Mairie de Malzéville, **représenté par**

Mme Marie-Claire D'AGOSTINO, conseillère municipale

Responsable du pôle senior, C.C.A.S. de Villers-lès-Nancy

Mairie de Vandœuvre-lès-Nancy

Madame Lysiane PERNEY

Monsieur Franck PEROUF

Madame le Docteur Michèle STRYJSKI

Monsieur Cyril THOMAS

Monsieur François WERNER

Conseillère municipale déléguée, Mairie de Nancy

Médiation et sécurité, Mairie de Saint-Max

Responsable de l'action gériatrique, CD 54

Responsable adjoint du service territorial, Pôle PA / PH de Nancy et Couronne, CD 54

Maire, Mairie de Villers-lès-Nancy, **représenté par Mme Véronique PIERRON, conseillère municipale**

• **Personnes invitées excusées :**

Madame Patricia GUIRLINGER

Conseillère ordinaire, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens ; Union Technique Inter Professionnelle

Monsieur René PAULUS

Conseiller ordinal, Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens

Monsieur Philippe ROMAC

Délégué territorial 54, A.R.S. de Lorraine, **représenté par Melle Wenxiu LI, chargée de projets PAERPA**

1. Accueil et ouverture par la Présidente

Madame la Présidente souhaite la bienvenue aux membres des 6 collèges, établissements de santé, professionnels libéraux, structures de maintien à domicile, établissements médicosociaux, usagers et collectivités territoriales.

Elle remercie le Centre de rééducation Florentin de l'OHS de Lorraine en la personne de son directeur, Monsieur Renaud MICHEL, de nous accueillir pour notre Assemblée Générale et tous ceux qui en facilitent l'organisation.

2. Rapport moral et d'orientation

Dr Marie Yvonne GEORGE,
Présidente

Mesdames, Messieurs, chers confrères, chers adhérents,

L'année 2014 a été principalement marquée par l'évolution des missions du réseau dans PAERPA et la mise en place sous pilotage ARS des 2 niveaux de coordination : la coordination clinique de proximité et la coordination territoriale d'appui (CTA) dont le réseau est porteur conjointement avec le CLIC. Ce choix du co-portage a été fait par l'ARS et le Conseil Départemental au 2^{ème} trimestre 2014 au regard des éléments du diagnostic territorial.

Il y a eu pendant toute la phase de préparation et de mise en route de très nombreuses réunions de travail auxquelles beaucoup d'entre vous ont participé. J'ai pour ma part participé à celles concernant la gouvernance et l'organisation concrète de la CTA et je tiens à témoigner dans ce rapport de l'engagement de l'ARS et de l'important travail mené par l'équipe dédiée au projet PAERPA, de la réactivité des équipes Réseau et Clic pour jouer le jeu du co-portage, de l'implication des représentants des professionnels de santé libéraux et de tous les acteurs concernés par tel ou tel volet de PAERPA. Il s'agit bien d'une importante évolution des pratiques en dépit des réserves et tâtonnements bien

naturels liés à la difficulté de toute dynamique de changement et aux enjeux de reconnaissance de leur spécificité pour chacune des professions ou structures, enjeux parfois vitaux compte tenu des contraintes économiques actuelles.

Le réseau est devenu ainsi pour une part importante de son activité un des piliers de la CTA. Il y met ses ressources propres et la connaissance qu'il a des ressources du territoire.

Il garde pour autant ses missions auprès des personnes de moins de 75 ans et renouvelle dans ce nouveau cadre ses missions spécifiques de réseau de santé qu'il s'agisse de la veille et des propositions d'actions sur les besoins non couverts du territoire, de la formation continue pluri-professionnelle, de l'évolution des systèmes d'information et des outils de liaisons, de l'animation de la coordination des réseaux gérontologiques de la région au sein du groupe réseau du CPGL et au niveau national avec le groupe réseau de la SFGG. Ses actions concernant la plateforme de coordination des SSIAD et l'expérimentation article 70 sont poursuivies. Vous retrouverez toutes ces points dans le rapport d'activités présenté par le Docteur ABRAHAM.

Cette évolution a eu un impact sur l'activité administrative de notre association en 2014 :

- il y a eu renforcement du pool infirmier avec le recrutement d'1 infirmière supplémentaire dédiée CTA dans l'équipe du réseau ce qui porte à 10 le nombre de professionnels employés par le réseau fin 2014 pour 8.6 ETP. Cette augmentation de nos responsabilités d'employeur nous a conduit à renforcer le suivi des ressources humaines au sein du bureau du réseau et avec l'apport de M. ROBAUX dans ses compétences d'ancien directeur d'EHPAD et sa bonne connaissance de l'équipe opérationnelle du réseau dont il a été longtemps trésorier.

- l'organisation du rapprochement CLIC/Réseau dans des locaux mitoyens et pour une part partagés ce qui facilite grandement la circulation de l'information. Je remercie le bureau et tout particulièrement M. LESAULNIER et M. LAHALLE GRAVIER pour le soutien apporté dans la gestion juridique et technique de ce dossier. Le déménagement le 17 novembre 2014 a concerné les équipes de 3 entités, CLIC et conseillères du CG, équipes de l'ADMR GARDE et du SSIAD ADMR GARDE et équipe du réseau. Tous ont su faire preuve de souplesse et d'adaptabilité pour un déménagement qui s'est fait en une journée sans interruption du travail quotidien.

- Les négociations avec l'ARS et le suivi des différentes conventions de mise en œuvre et de financement

- Au titre du FIR pour le fonctionnement du réseau avec l'évolution de ses missions à moyens constants.
- Dans la continuité des conventions de 2010 pour la plateforme d'orientation des demandes SSIAD et de 2012 pour l'expérimentation de l'article 70 de la LFSS sur la prévention des hospitalisations et la gestion des sorties d'hôpital.
- Au titre de PAERPA pour le fonctionnement de la coordination territoriale d'appui.

- Une nouvelle convention signée pour 3 ans en avril 2014 vient par ailleurs mettre en exergue le partenariat effectif entre le réseau et le pôle de coordination territorial des SSR porté par l'OHS.

Quelles pistes de travail suivies en 2015 et à poursuivre ?

- La priorité donnée à la prévention qui a été le fil conducteur de notre manifestation des 10 ans du réseau,

- Le travail en proximité territoriale pour faciliter l'accès aux soins de santé en lien avec les besoins et désirs des personnes âgées concernées,

- La prise en considération des exigences des « citoyens en santé » et en particulier sur l'évaluation qualitative de l'organisation des parcours.

- La création d'outils pédagogiques en étant conscients qu'ils doivent être adaptés à l'aspect collaboratif pluri-professionnel du projet et facilement diffusables à mesure de l'extension de PAERPA à d'autres territoires.

- Les approches juridiques et éthiques sur le consentement et le partage d'informations concernant les données personnelles de santé.

Tout ceci avec une équipe renforcée certes, mais limitée compte tenu des délais, de la population concernée et de la complexité de l'offre sur le territoire.

Ces enjeux forts pour notre réseau s'inscrivent dans les mutations actuelles et la nécessaire adaptation de notre système de santé. Nous avons conscience qu'il s'agit bien avec PAERPA d'une préfiguration de l'évolution des pratiques au-delà de notre territoire et de la thématique des personnes âgées. Le projet de loi de santé qui reprend les thèmes autour du parcours de santé et du projet médical de territoire est en cours de discussion au Sénat. C'est tout à fait passionnant à suivre et d'apporter notre contribution à notre niveau sur notre territoire sans vouloir tout contrôler, sans jugement a priori, ce qui n'empêche pas un esprit critique.

Pour conclure ce rapport, je vous redis ma gratitude pour votre engagement dans ce travail en réseau.

Notre motivation commune est de rester vigilants sur la façon de prendre en considération les plus âgés d'entre nous et leurs proches pour être à l'écoute de chaque situation unique, engager des actions et savoir accompagner avec discernement et ce dans la proximité, l'intimité du domicile.

Nous avons le souci d'être à la fois dans la réflexion et dans l'intelligence des organisations avec une équipe de professionnels proactive, qui s'implique, développe, fête et que je remercie chaleureusement.

3. Rapport d'activité 2014

**Dr Eliane ABRAHAM, Médecin
Coordonnateur**

Voir diaporama mis en ligne.

4. Rapport financier

M. Eric LESAULNIER, Trésorier

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

J'ai l'avantage de vous présenter mon rapport annuel de trésorier relatif à l'exercice écoulé.

1- Exploitation

1a- Les produits

Nous avons enregistré des produits à hauteur de 601 015€ en 2014 contre 555 113€ pour l'exercice précédent.

Dans cette somme, le montant et la destination des subventions d'exploitation est la suivante :

- FIR	368 845.00€
- SSIAD	80 000.00€
- Article 70	74 264.45€
- PAERPA	40 032.00€
- Divers	3 030.00€

Pour un total de 566 171.45€ représentant quelques 94.20% du total de nos produits.

1-b Les charges

Les charges, quant à elles, s'élèvent à 552 982€ contre 483 586€ en 2013.

Dans ce montant, les frais de personnel s'élèvent à 414 461.62€ soit 74.95% des charges d'exploitation contre 77.44% en 2013.

1-c Le résultat

Le résultat de l'exercice se monte 24 456€ contre 31 346€ pour 2013.

2- bilan

Au niveau bilanciel, nos fonds associatifs progressent de 324 489€ à 382 881€. Confirmant l'assise financière de notre structure.

Les fonds dédiés de fonctionnement sont une part non consommée de subvention n'étant pas acquise puisque susceptible d'être rappelée par les financeurs à tout moment.

Ils se montent à 100 071€ pour 2014 pour 66 617€ pour l'exercice précédent.

Une analyse est en cours avec nos partenaires pour voir ce montant évoluer à la baisse.

3- Trésorerie

La trésorerie est saine, aucun recours au concours bancaire n'a été nécessaire au cours de l'exercice écoulé.

Les engagements financiers du réseau sont tenus, aucun litige n'est constaté ni sur le plan financier, ni sur le plan social.

4- Fonctionnement

La mécanique budgétaire se complexifie car le développement de nos activités entraîne une multiplication des sous-budgets à gérer et une affectation des charges plus compliquée.

Le système budgétaire mis en place réagit bien. Je tiens à remercier les membres de l'équipe qui collaborent à l'établissement du budget et au suivi des dépenses. Nous travaillons en temps réel ce qui développe notre capacité de réaction et prévient tout dérapages budgétaires.

Le Conseil d'administration est ainsi informé régulièrement en cours d'année de la situation budgétaire.

Les relations financières avec nos autorités de tutelles sont très proches et très fluides et je tiens à leur exprimer ici toute notre reconnaissance pour la qualité constructive de nos rapports à longueur d'année.

5- Cotisations

Nous constatons une légère inflexion de ce poste pour l'exercice 2014 et ce pour la seconde année consécutive. Une action de rappel a été menée pour l'exercice 2015 et nous espérons voir une inflexion de la tendance constatée.

5. Rapport du commissaire aux comptes

**M. Oliver DEWIDHEM,
Expert Comptable**

Dans son rapport général, le commissaire aux comptes informe l'Assemblée qu'il a procédé à un audit des comptes de l'année 2014. Cet audit a été réalisé selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes permettent d'obtenir l'assurance que les comptes ne comportent pas d'anomalie.

Après contrôles, le commissaire aux comptes certifie que les comptes présentés par le trésorier du réseau, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé et de la situation financière de l'Association.

Le rapport sur les conventions réglementées n'appelle pas de remarque particulière.

6. Présentation des nouvelles activités de l'OHS de Lorraine

**Mme Dominique BOUCHER,
Psychologue**

Mme la Présidente invite Mme Dominique BOUCHER, psychologue à la plateforme AAA, à venir présenter les nouvelles activités de l'OHS de Lorraine en matière d'aide aux aidants.

- la plateforme d'accompagnement et de répit « Accueil Accompagnement Aidants ».

Cette plateforme propose un appui aux aidants ayant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

Les objectifs sont :

- Répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et des relais des aidants pour les conforter dans leur rôle.
- Former et aider à faire face à l'impact de la maladie.
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de l'aidant et lutter contre le repli.
- Proposer diverses prestations de répit ou de soutien à l'aidant avec ou sans le proche malade.
- Etre un interlocuteur pour favoriser l'accessibilité aux différents services existants.
- Accompagner et aider psychologiquement et socialement l'aidant et la personne malade pour permettre un maintien à domicile le plus longtemps possible.

La plateforme d'accompagnement et de répit est un lieu d'accueil téléphonique et physique, un lieu de convivialité pour les aidants.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Voir la plaquette ci-jointe : Annexe 1

- le répit de nuit à domicile

Cette prestation intègre le cadre du projet PAERPA ; elle s'adresse donc aux personnes âgées de 75 ans et plus habitant la CUGN.

Le répit de nuit consiste à l'intervention d'une aide-soignante d'1 à 3 nuits consécutives durant 12 heures.

Le répit de nuit peut être mobilisé en cas :

- d'hospitalisation de l'aidant
- sortie d'hospitalisation du patient (besoin de réassurance, attente de mise en place d'aides classiques au domicile)
- à la suite d'un hébergement temporaire (suivant une hospitalisation)
- dans le cadre d'une HAD

Pour en bénéficier, il convient d'appeler la CTA (03.55.68.50.90) ou la plateforme des aidants : 03.83.18.01.14

Voir la plaquette ci-jointe : Annexe 2

- Pièce de théâtre/ débat le 6 octobre

Enfin, à l'occasion de la journée nationale des aidants, Mme BOUCHER souhaite évoquer l'après-midi organisée avec le service Action sociale de Pro BTP et le Conseil Départemental 54.

Il s'agit d'une pièce de théâtre mise en scène et jouée par la Compagnie « Top Zone » qui a pour thème les aidants familiaux qui aident au quotidien un proche âgé, handicapé, malade ou dépendant.

Des témoignages suivis d'un débat seront organisés à l'issue de la pièce.

L'après-midi a lieu au Centre Jean Savine de Villers-lès-Nancy et est ouverte à tous.

7. Vote des résolutions

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

1^{ère} résolution

Approbation du rapport moral

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport moral approuve ledit rapport dans toutes ses parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**2^{ème} résolution Approbation du rapport financier
Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport financier sur la situation financière et les comptes annuels 2014 de l'Association et après avoir entendu la lecture du rapport général du commissaire aux comptes approuve ledit rapport et ses conclusions et décide d'affecter le résultat en report à nouveau au financement du fonctionnement du réseau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des rapports ci-dessus présentés et de la gestion de l'exercice écoulé, donne quitus aux administrateurs de l'Association de leur mandat.

1 personne s'abstient, le reste des votants approuvent.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

4^{ème} résolution Fixation de la cotisation annuelle statutaire

L'Assemblée Générale décide de maintenir le montant annuel des cotisations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} résolution Approbation du budget prévisionnel

L'Assemblée Générale approuve le budget présenté pour l'exercice 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

8. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de séance, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par la Présidente et le Secrétaire Général de l'association.

La Présidente
Madame le Docteur M.Y. GEORGE

Le Secrétaire Général
Monsieur le Docteur J.P. SCHLITTER

Une équipe et des relais

- **L'équipe de la plateforme :**
 - Psychologue
 - Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- S'intègre dans le dispositif de prise en charge des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés
- Met en place des activités en fonction des désirs et projets de chacun
- Propose des relais vers les activités offertes par les partenaires de la plateforme :
 - Groupes de parole ORCHIDEE (Conseil Général)
 - vacances (France Alzheimer)
 - Programmes d'activités de l'ONPA
 - Et tout autre partenaire susceptible de proposer des activités.

La Plateforme et L'OHS

L'OHS Lorraine gère une trentaine d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux regroupés en deux départements : Enfance/Handicap et Adultes/Personnes Agées.

Le Département Adultes/Personnes Agées comprend trois SSR (Nancy, Flavigny-sur-Moselle, Bainville-sur-Madon), une HAD, une USLD et deux EHPAD ainsi que plusieurs établissements médico-sociaux : un SSIAD personnes âgées, un SSIAD Personnes Adultes Handicapées (SSIDPAH), une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) et un accueil de jour (Centre Germaine Marchal).

La Plateforme Accueil Accompagnement Aidants complète l'offre de services existante.



Plateforme d'accompagnement et de répit
Accueil Accompagnement Aidants
38 bis rue de Dieuze
54000 NANCY
tél. : 03 83 18 01 14
aaa@ohs.asso.fr



Donner du répit pour continuer à aider



Plateforme d'accompagnement et de répit



Accueil Accompagnement Aidants
(Maladies neuro dégénératives)

Une plateforme d'accompagnement	Une plateforme De répit des aidants	Une plateforme d'accueil
Soulager les aidants : une nécessité L'accompagnement au quotidien d'un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées peut avoir un impact sur la santé, le niveau de stress et d'anxiété, et conduire à un épuisement de la personne aidante. La plateforme permet la mise en place d'un soutien temporaire physique, émotionnel et social de l'aidant dans le but d'éviter cet épuisement et de contribuer également au maintien à domicile de la personne malade. Cette plateforme financée par des fonds publics a pour vocation d'accueillir et d'accompagner gratuitement les aidants s'occupant d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou en perte d'autonomie psychique. 	Apporter un appui aux aidants - Répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils et des relais des aidants pour les conforter dans leur rôle. - Former et aider à faire face à l'impact de la maladie. - Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle de l'aidant et lutter contre le repli. - Proposer diverses prestations de répit ou de soutien à l'aidant avec ou sans le proche malade. - Etre un interlocuteur pour favoriser l'accessibilité aux différents services existants. - Accompagner et aider psychologiquement et socialement l'aidant et la personne malade pour permettre un maintien à domicile le plus longtemps possible.	Faciliter une prise en charge temporaire des personnes malades Animer des lieux de rencontres aidants-aidés : 2 bistrots mémoire L'Escale musicale  La plateforme d'accompagnement et de répit est un lieu d'accueil téléphonique et physique, un lieu de convivialité pour les aidants. Pour faciliter ces temps de répit, la plateforme s'appuie sur un accueil de jour de proximité destiné aux personnes malades. La plateforme est ouverte du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h Un téléphone avec répondeur et transfert d'appel est à disposition en cas d'absence des professionnelles.



**Parcours Santé
des aînés** DES ACTEURS COORDONNÉS POUR
UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

Service de Soins Infirmiers à Domicile
Centre de Rééducation Florentin
2 rue des 5 Piquets BP 32231
54022 NANCY CEDEX
03 83 86 91 68
e-mail : ssiad@ohs.asso.fr



OHS
L O R R A I N E

Plateforme d'accompagnement et de répit
Accueil Accompagnement Aidants
38 bis rue de Dieuze
54000 Nancy
03 83 18 01 14
e.mail : aaa@ohs.asso.fr



arS Agence Régionale de Santé
Lorraine **OHS**
L O R R A I N E

Répit à domicile de nuit



**Tel : 03 83 18 01 14 ou
03 55 68 50 90**



Vous avez 75 ans et plus
Vous résidez sur la Communauté Urbaine du Grand Nancy

Vous vous occupez d'un proche malade :
vous avez besoin de vous ressourcer,
De vous reposer

Vous allez sortir de l'hôpital :
vous avez besoin de réassurance
vous attendez la mise en place de
solutions de journée

Vous êtes en hébergement temporaire
suite à une hospitalisation :
vous avez besoin d'être rassuré à votre re-
tour

Vous êtes suivi par le service
d'Hospitalisation A Domicile

**Pensez au répit à
domicile de nuit**



**Une aide-soignante
vient 12 heures
chez vous, 1 à 3 nuits**

**Pour en bénéficier c'est
simple !**
Il suffit d'appeler :

**La Coordination territoriale
d'Appui :
03 55 68 50 90**

**La Plateforme des Aidants :
03 83 18 01 14**